

FICHE ACTION SYNTHÉTIQUE
SÉCURISATION DES ÉTABLISSEMENTS SCOLAIRES
À JOINDRE À TOUT DOSSIER DE DEMANDE DE SUBVENTION 2019

NOM DU PORTEUR	
SIRET	
Arrondissement	
Zone (PN/GN)	

Critère zonal	
----------------------	--

Si le porteur a déjà fait l'objet d'une subvention				
Établissement(s) concerné(s)				
Nature des travaux	Sécurisation Périométrique	Portail		
		Barrière		
		Clôture		
		Porte blindée		
		Vidéophone		
		Filtres anti-flagrants		
		Barreaudage		
	Sécurisation Volumétrique	Caméras (nombre)		
		Alarme anti intrusion		
		Système de blocage des portes		
		Protections balistiques		
		Autres		
		Coût total des travaux (HT)		
		Subvention demandée (HT)		
Co-financeurs				
Subvention accordée (HT)				
Taux				

Priorisation cabinet	
S/préfecture	
DDSP/GGD	

Observations	
---------------------	--

PIÈCES À FOURNIR

(cocher les cases)

CERFA n°12156*05 « dossier de demande de subvention »	
Relevé d'identité bancaire (BIC + IBAN)	
Fiche(s) décrivant le ou les établissement(s) concerné(s), leur désignation et les travaux prévus pour chaque site (en cas d'installation de dispositifs de vidéoprotection, il conviendra de préciser le nombre et les emplacements prévus des caméras).	
Estimations financières ou devis détaillés des travaux à effectuer (en cas de demande unique pour plusieurs établissements, il conviendra de regrouper ces éléments par implantation).	
Attestation du porteur de projet confirmant que le ou les établissement(s) concerné(s) par la demande de subvention disposent effectivement d'un plan particulier de mise en sûreté (PPMS) actualisé au risque terroriste.	
Diagnostic partagé des référents sûreté (uniquement pour les travaux supérieurs à 90 000 € par dossier)	